



Compte rendu du conseil municipal

Séance du 27 janvier 2023

Le 27 janvier 2023 à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de SOMMAING, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le salon d'honneur de la mairie, sous la présidence de Roland SALENGRO, Maire.

Présents: M. SALENGRO Roland, Maire. Mmes BERTON Dominique, DEHIÈRE Aurélie, DUPART Marlène, MM. LENOIR Christian et MAUZÉ Jean-François.

Absents excusés :

- Mme DESOMBREUX Clarisse a donné procuration à Mme DUPART Marlène.
- M. GABELLE Simon a donné procuration à Mme BERTON Dominique.
- M. DELHAYE Guillaume a donné procuration à M. LENOIR Christian.

Absent non excusé :

M. DUFOUR Frédéric.

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal : 10
- Présents : 6
- Représentés : 3

Date de la convocation : 20/01/23

Date d'affichage : 20/01/23

Objet des délibérations

1. Demande de subvention auprès de l'État pour la rénovation énergétique de la salle polyvalente
2. Demande de subvention à la Région Hauts-de-France pour la rénovation énergétique de la salle polyvalente dans le cadre d'appel à projet « ACTES » - Fonds d'aide aux projets locaux
3. Demande de subvention « ADVB » auprès du Département du Nord pour la rénovation énergétique de la salle polyvalente
4. Autorisation donnant au maire le pouvoir de signer la convention relative au verger entre la CCPS et la commune de Sommaing
5. Autorisation donnant au maire le pouvoir de signer la convention relative à l'Aide à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération (ASRDA) entre le Département du Nord et la commune de Sommaing
6. Approbation d'une demande d'adhésion de la commune de SAINT-SOUPLET-ESCAUFORT au SIVU « Murs mitoyens du Cambrésis »
7. Autorisation donnant au maire le pouvoir de signer la convention relative à l'installation d'un commerce ambulancier (Jardin d'Alain) (*délibération ajoutée à l'ordre du jour en début de séance*)
8. Autorisation d'engager et de mandater des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget (*les factures concernées étant passées sur l'exercice 2022, la délibération est supprimée de l'ordre du jour en début de séance*)

Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil du 25 novembre 2022

Le compte-rendu est validé par le conseil : 7 voix pour, à l'unanimité des présents ou représentés pouvant voter.

Demande de subvention auprès de l'État pour la rénovation énergétique de la salle polyvalente

Monsieur le maire informe l'assemblée municipale du projet de rénovation énergétique de la salle polyvalente. Ces travaux de rénovation énergétique sont rendus nécessaires en raison de l'augmentation importante du coût de l'énergie. Les travaux envisagés concernent le remplacement des porte-fenêtres et châssis, le changement du système de chauffage, l'isolation des combles et du grenier. De plus, ce projet permettra une meilleure isolation phonique et renforcera la sécurité de cette salle qui est un établissement recevant du public (avec des portes anti-panique).

Monsieur le maire indique à l'assemblée municipale que, compte tenu des devis reçus, l'opération est estimée à 60 000 € HT.

Les subventions demandées sont réparties entre l'État, la Région et le Département.

Si l'ensemble des subventions obtenues couvre 80 % du projet, le reste à charge sera pour la commune de 12 000 €.

La délibération permettant d'effectuer la demande de subvention auprès de l'État est acceptée à l'unanimité du conseil présent ou représenté, soit 9 voix pour.

Demande de subvention à la Région Hauts-de-France pour la rénovation énergétique de la salle polyvalente dans le cadre d'appel à projet « ACTES »-Fonds d'aide aux projets locaux

Dans le cadre de ce même projet de rénovation énergétique, la délibération permettant d'effectuer la demande de subvention auprès de la région Hauts de France est acceptée à l'unanimité du conseil présent ou représenté, soit 9 voix pour.

Demande de subvention « ADVB » auprès du Département du Nord pour la rénovation énergétique de la salle polyvalente

Dans le cadre de ce même projet de rénovation énergétique, la délibération permettant d'effectuer la demande de subvention auprès du département du Nord est acceptée à l'unanimité du conseil présent ou représenté, soit 9 voix pour.

Autorisation donnant au maire le pouvoir de signer la convention relative au verger entre la CCPS et la commune de Sommaing

Le projet d'implantation de vergers est inscrit dans le Projet alimentaire territorial (PAT) de la CCPS, qui vise à promouvoir une alimentation locale, durable et de qualité pour tous sur le territoire.

L'objectif des vergers dans les communes est de sensibiliser l'ensemble des habitants à la disparition d'espèces d'arbres locales, de l'uniformisation des variétés, tout en créant un espace de lien social. Les vergers ont aussi une vocation de sensibilisation aux fruits et légumes, travail de la terre, réduction de l'usage de l'eau, etc.

Une convention ayant pour objet de déterminer les conditions de la mise en place des vergers dans les communes volontaires du territoire de la CCPS doit être signée entre Monsieur le Maire et la CCPS.

La délibération autorisant la signature de la convention est acceptée à l'unanimité du conseil présent ou représenté, soit 9 voix pour.

Autorisation donnant au maire le pouvoir de signer la convention relative à l'Aide à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération (ASRDA) entre le Département du Nord et la commune de Sommaing

Comme suite à la délibération du 29 avril 2022, un radar pédagogique et un panneau de signalisation doivent être installés, au carrefour de la RD40.

La convention a pour objet de préciser les conditions d'occupation du domaine public routier départemental et de définir les modalités techniques, administratives et financières.

La délibération autorisant la signature de la convention est acceptée à l'unanimité du conseil présent ou représenté, soit 9 voix pour.

Approbation d'une demande d'adhésion de la commune de SAINT-SOUPLET-ESCAUFORT au SIVU « Murs mitoyens du cambrésis »

Le conseil municipal approuve à l'unanimité du conseil présent ou représenté, soit 9 voix pour, l'adhésion de la commune de SAINT-SOUPLET-ESCAUFORT au SIVU « Murs mitoyens du cambrésis »

Autorisation donnant au maire le pouvoir de signer la convention relative à l'installation d'un commerce ambulancier (Jardin d'Alain)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la proposition de Monsieur THERMORE, d'installer un commerce ambulancier, à savoir, un marchand de légumes devant la mairie tous les samedis matin. La commune ne possédant plus de commerce de proximité, cela permettra de maintenir un service à la population.

Le conseil municipal autorise à M.le Maire à signer la convention, à l'unanimité du conseil présent ou représenté, soit 9 voix pour.

Questions diverses

- Sortie du prochain Somm'info
- Rénovation de la maison des associations (ancienne école) ; création d'un groupe de travail
- Arrêt de travail Marc Delsart
- Aménagement centre-bourg (suite et fin...)
- Nettoyage de printemps

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.